

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Eau potable : une nouvelle station de traitement et d'adduction en construction

D'UN coût de 119 milliards de FCFA, l'infrastructure aura une capacité de production moyenne de 140 000 m³ en période régulière et 105 000 m³ par jour en période d'étiage. Elle permettra de renforcer l'approvisionnement du Grand Libreville en eau potable, et de répondre à la demande sans cesse croissante pour les prochaines années.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

D'ICI à 2026, le Gabon devrait considérablement réduire le stress hydrique vécu quotidiennement par sa population. Notamment celle du Grand Libreville qui représente plus de la moitié de la population nationale.

En effet, le gouvernement, à travers le ministère en charge de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, a signé le 9 septembre dernier une convention avec la société Orelo pour la construction d'une nouvelle station de traitement et d'adduction d'eau potable à Ntoundou dans la province de l'Estuaire. D'un coût de 119 milliards de FCFA, l'infrastructure aura une capacité de production moyenne de 140 000 m³ en période régulière et 105 000 m³ par jour en période d'étiage. Elle permettra de renforcer l'approvisionnement du Grand Libreville en eau potable, et de répondre à la croissance de la demande pour les prochaines années.



Les officiels, à la fin de la signature de la convention.

Société anonyme de droit gabonais créée par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) et le Groupe industriel panafricain Eranove, Orelo devra assurer la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de cette usine pour une durée de 25 ans. Le projet prévoit les installations de 52 km de canalisation d'eau brute, de diamètre

de 1 600 millimètres (mm) et 1 400 mm, ainsi que de 1,5 km de canalisations d'eau traitées, d'un diamètre de 1 200 mm. Le chantier pourrait générer 500 emplois directs et 200 indirects pour les localités traversées par le projet avec un impact social profitant à environ 700 000 habitants dès sa mise en service en 2026.

"Nous sommes tout particu-

lièrement heureux de pouvoir procéder à la signature de ce partenariat, car il s'agit d'un projet structurant et attendu de tous", a confié le ministre en charge des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie By-Nze. Avant de poursuivre : " Cet ouvrage est aussi important de par la qualité des acteurs présents et la confiance mutuelle qui traduisent l'engagement des

plus hautes autorités, principalement le chef de l'État, SE Ali Bongo Ondimba, de rendre accessible l'eau potable à tous". En effet, ce projet est une composante du Plan d'accélération de la transformation (PAT), dont l'objectif est de garantir l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

ESPOIR. Pour le directeur général de Gabon Power Company, Marcellin Massila Akendengue, le projet "d'adduction d'eau potable du Grand Libreville" représente une avancée significative pour le Gabon en matière d'accès à l'eau potable. Pour GPC, c'est aussi une réalisation symboliquement importante qui démontre notre attachement aux enjeux sociaux et de développement liés à la production d'eau potable au Gabon ", a-t-il souligné.

Il faut savoir que l'État et Acciona avaient déjà signé un accord de construction de ladite usine le 11 avril 2013. Mais en 2014, les travaux furent suspendus. Les deux parties s'étaient ensuite entendues sur la résiliation dudit accord (lire ci-dessus). D'où la reprise des travaux par Orelo, suite à la signature de la nouvelle convention devant aboutir à la livraison de cet important chantier.

Contrepoint

Une première convention avortée...

GMNN
Libreville/Gabon

LA signature d'une convention bien ficelée ne garantit donc pas une mise en œuvre sans écueils. C'est ce que l'on aura appris de celle signée entre l'État et le Groupe Acciona. Un accord résilié au bout d'un an de travaux. En effet, le 11 avril 2013, les deux parties s'étaient mises d'accord pour la réalisation des travaux de conception et de construction d'une usine de production d'eau potable à Ntoundou. À savoir, le même projet que vient de récupérer la société Orelo. Les travaux de cet impor-



tant chantier furent stoppés en juin 2014. Sans officialisation des raisons de cet arrêt.

Finalement, les deux parties trouvèrent un consensus pour

mettre fin à leur convention. Entre autres points, ledit arrangement prévoit : la remise des biens déjà réalisés par Acciona à l'État ; les modalités de paiement

d'une indemnité globale et forfaitaire de 13 000 000 000 de francs. Ladite indemnité devra être effectuée en deux versements de 8 et 5 000 000 000 de francs, etc. Vendredi dernier, lors de la signature de la nouvelle convention sur le projet de construction de cette usine de traitement d'eau entre le gouvernement et Orelo, l'entreprise nouvellement adjudicataire, les deux parties ont affiché beaucoup d'optimisme. Tout comme l'avaient déjà fait les acteurs de la première convention en 2013.

Il ne reste qu'à espérer que le chantier ne soit pas suspendu une fois de plus.